

Rencontre avec l'attaché parlementaire de la députée Anne STAMBACH-TERRENOIR, mardi 19 novembre 2024 : Pierre CHABBERT et Eldridge ST JACQUES

Cette rencontre a été facilitée du fait qu'un ancien professeur de SES, l'attaché parlementaire, M. Mathieu FORGUES, connaissait déjà bien le système éducatif.

Nous avons pu lui exposer nos arguments revendiquant les 4 heures d'EPS hebdomadaires. Celui-ci s'est alors engagé à les transmettre à la députée et nous lui avons laissé nos coordonnées afin que cette dernière puisse nous contacter.

Rencontre avec l'attachée parlementaire du député Christophe BEX, mercredi 20 novembre 2024 : Fabrice AUGER et Roger FRIN

Nous avons tout d'abord remis à l'attachée parlementaire Ariane LAUDE la lettre type corédigée la veille, lors du congrès académique. Nous avons ensuite commenté à tour de rôle les revendications prioritaires du SNEP. Nous avons éclairé ces revendications sous l'angle historique et complété avec des exemples locaux relatifs aux disparités des infrastructures sportives dont disposent ou non des collèges de la circonscription. Nous nous sommes efforcés de répondre aux questions de notre interlocutrice qui vient juste d'achever ses études de droit et sciences politiques à Toulouse. Nous nous sommes efforcés de les sensibiliser sur la place de l'éducation physique sportive dans toutes les formations et aux différents niveaux de la scolarité primaire ou secondaire, en évitant les confusions avec les ersatz proposés par les ministres éphémères de l'Education Nationale. Nous avons indiqué ensuite notre disponibilité pour poursuivre l'échange directement avec le député lorsque ses obligations à l'Assemblée Nationale le permettront.

Rencontre avec le député Arnaud SIMION et son attaché parlementaire Martin OLIVIO, mardi 26 novembre 2024 : Corinne CHARTIER et Thierry NOGARO

Durée de l'échange : 30mn environ

Après une introduction du député dans laquelle il y affirme sa sensibilité aux causes de l'Education Nationale, notamment en raison d'un parent auparavant dans la profession, et qu'il tenait au travail d'échange avec les syndicats, nous avons présenté dans le cadre de la semaine de l'EPS le document relatif aux 7 propositions du SNEP-FSU et avons développé les différents points.

- Sur le **point 1** relatif aux 4h d'EPS, nous nous sommes appuyés d'une part sur les alertes déjà médiatisées sur la baisse de capacité des élèves, mais nous avons appuyé aussi sur le fait que l'EPS possédait des richesses autre que l'hygiénisme. Nous avons expliqué le point de vue du SNEP, qu'il fallait de l'EPS en plus et non

pas des activités sportives facultatives, justifiant de ce fait que nous étions contre les "2h de sport". Nous avons rappelé qu'aux dernières élections législatives ce point était intégré au programme du NFP dont il était rattaché. Le député semble avoir intégré ce point, et très favorable à continuer d'appuyer cette demande.

- Sur le **point 2** relatif au recrutement, nous avons sensibilisé le député sur la différence contractuel/titulaire dans la profession, que les causes démographiques ne peuvent justifier des baisses de postes (rappel du nombre de suppression de postes titulaires sur la période précédente au regard des hausses d'effectifs élèves sur la même période). Sur ce sujet, le député était positif là également dans notre sens, et sensible aux craintes de sureffectif par classe.
- Sur le **point 5** relatif aux installations et piscines, nous avons fait part de nos difficultés, que le retard de certaines constructions impliquait des dépenses supplémentaires pour des locations/transports, que des structures mal isolées engageaient des frais supplémentaires là également de chauffage, que les élèves avaient davantage besoin de structures de proximité notamment concernant les piscines. Les programmes d'enseignement ne peuvent pas être suivis dans certains établissements pour des raisons d'infrastructure. Le député avait là encore une écoute attentive et bienveillante mais a décrit un futur proche négatif. Il a fait part du blocage financier dans lequel le département allait être confronté malgré eux avec la mesure récente du gouvernement sur le budget impactant fortement les finances départementales. Il nous a informé que le département allait probablement devoir geler une grande part des investissements (rappel, la réunion a eu lieu avant le vote de censure suite au 49-3). Nous avons communiqué notre difficulté à avoir un interlocuteur au sein du conseil départemental de la Haute Garonne pour échanger sur ces points. M le député a fait savoir qu'il avait quelqu'un à nous conseiller, et que son collaborateur nous communiquera l'information.
- Sur le **point 7**, et le sport scolaire. L'importance de l'UNSS pour tous les élèves, et surtout ceux en difficultés est reconnue de nos auditeurs. Nous y avons exprimé nos craintes sur la gestion financière et managériale actuelle, sur les incidences en termes de baisse des moyens pour nos élèves (augmentation de coût de licence, baisse des IMP pour organiser, accord-cadre et diminution des possibilités de déplacement), pour compenser leurs choix. Nous avons bien expliqué que nous n'étions pas en opposition avec le mouvement sportif mais complémentaires, et bien souvent présent nous-mêmes dans ces infrastructures.
- Sur les points **3, 4 et 6**, les notes d'EPS aux examens, les "plus en EPS" et l'unité d'enseignement obligatoire à proposer (tout en restant facultatif aux étudiants) ;

l'écoute était favorable à nos propositions ; les points ont été entendus sans pour autant donner lieu à des échanges engagés.

- Il nous a été également demandé nos avis sur des questions d'ordre plus général sur l'Education Nationale, comme l'inclusion. Nous y avons répondu que l'EPS était inclusive dans la mesure du possible en fonction de chaque cas, et que bien souvent c'est le manque d'AESH qui pénalise.

En résumé, nos auditeurs ont eu une écoute attentive et favorable à nos propositions tout en indiquant les difficultés financières sur les projets/rénovations d'infrastructures départementales. A la demande du député, une photo a été prise avec nos 7 propositions dans les mains.

Rencontre avec le député Hadrien CLOUET et son attaché parlementaire Guillaume BICHET, vendredi 6 décembre 2024 : Corinne CHARTIER et Pascal MARTIN

Nous avons pu lui présenter les 3 plaquettes de la semaine de l'EPS ainsi que la lettre réalisée lors du congrès académique. Nous avons pu échanger de manière très cordiale tout en présentant les points essentiels de nos revendications. Un focus particulier a été mis sur les installations sportives locales toulousaines notoirement insuffisantes dans la ville de Toulouse et qui sont souvent un frein aux pratiques des élèves et des enfants de la ville. Il soutient bien évidemment un programme d'augmentation des horaires EPS de l'Ecole à l'université, même si sport et EPS sont parfois abordés de sa part de manière contradictoire. Il milite bien sûr pour plus de sport et d'EPS encadrés par des enseignants formés et en nombre suffisant. En ce sens, il est souligné qu'il est nécessaire d'avoir un budget à la hauteur, ce qui bien sûr est l'inverse en ce moment avec ce que propose les macronistes et la droite plus largement. Il s'est également montré très intéressé par nos revendications sur le sport scolaire et évidemment sur notre pétition qui demande la démission de l'équipe dirigeante actuelle. Il se fera le relais de notre demande par une question à l'Assemblée Nationale autour de la nécessité pour la ou le nouveau ministre de l'EN d'être présente à la prochaine AG de l'UNSS. Il n'acceptera pas que l'Etat se désengage du sport scolaire qui est une ouverture culturelle vers un ailleurs que beaucoup d'élèves ne découvrent que grâce au sport scolaire dans les quartiers. Enfin, il nous rappelle qu'il est de toutes les manifestations et qu'il ne faut surtout pas hésiter à lui faire passer toutes nos actions, car il sera, autant qu'il le peut, présent sur des piquets de grève ou tout autre action avec son écharpe d'élu.

Rencontre avec le député Jacques OBERTI le lundi 9 décembre : Dominique GRARE et Roger FRIN

L'échange pendant près d'une heure trente de déroula de manière très cordiale avec un interlocuteur très au fait de nos problématiques sportives et syndicales. Il a parfaitement compris de longue date les confusions à éviter et la nécessité de souligner le caractère gratuit de la pratique sportive dans les établissements face à la concurrence du sport marchandise. Il partage totalement la volonté d'organiser des complémentarités et non des substitutions. Nous avons insisté sur le maintien d'épreuves aux examens et aux concours dans la formation initiale des professeurs des écoles, et d'un volume de pratique conséquent dans la filière STAPS qui doit disposer d'installations. Rendre attractive la profession lui est, comme pour nous, une évidence. Si une nouvelle loi relative au sport vient en débat à l'Assemblée Nationale, il ne manquera pas de revenir vers le SNEP dont il sait la capacité de propositions. Il invite nos structures locales à prendre contact avec la ou les agences régionales des sports et directement au Conseil Départemental.